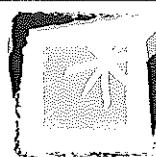


N° DEL/2025-123



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 8 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 décembre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 2 décembre 2025

PRESENTS (29)

Délégués titulaires (29) : M. FERRÉ Charles, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BARDOT Claude, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTÉ Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, Mme VITRAC Maryse.

Délégués suppléants : /

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme RIVET Murielle, M. ZANETTI Fernand.

Pouvoirs (7) :

Mme AUDEGUIL Agnès a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,
Mme AUDUREAU Agnès a donné procuration à Mme COURTEIX Nadine,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
Mme DUBOUCHAUD Patricia a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. DATIN Yves,
M. ZANETTI Fernand a donné procuration à M. BRETTÉ Gérard.

Secrétaire de séance : Mme VITRAC Maryse.

Objet : Tarifs année 2026 - Apports de professionnels en déchetterie.

Vu l'avis de la Commission des finances réunie le 25 novembre 2025,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement intérieur de la déchetterie intercommunale,
 Considérant la nécessité d'assurer l'équilibre financier du service public de gestion des déchets,
 Considérant l'augmentation des coûts de fonctionnement (personnel, traitement des déchets, maintenance des équipements),
 Considérant qu'il convient d'adapter les tarifs applicables aux professionnels afin de maintenir une juste répartition des charges entre usagers particuliers et professionnels,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** que les tarifs applicables aux dépôts effectués par les professionnels en déchetterie sont augmentés de 15 % à compter du 1^{er} janvier 2026.
- **Décide** que les tarifs révisés seront affichés en déchetterie et communiqués aux professionnels concernés.
- **Fixe** à compter du 1^{er} janvier 2026 les tarifs suivants :

Tarifs de traitement des apports en déchetterie 2026

NATURE DES DECHETS	Tarifs 2026 à la tonne	
	Dans périmètre CCVEM	Hors périmètre CCVEM
Inertes et gravats : traitement en C.E.T. à Egletons (décharge des Chaux)	92,00 €	110,40 €
Bois traité - Meuble : Traitement en C.E.T. à Perbousie (Brive)	184,31 €	221,20 €
Incinérables - Tout venant - Encombrants : Traitement usine d'incinération de Rosiers d'Egletons	207,12 €	248,50 €
Déchets verts : Traitement plateforme de broyage	65,26 €	78,29 €
Déchets en petites quantités - une seule pesée mais tri sur plate-forme : Traitement en fonction de la destination du déchet	148,30 €	177,97 €
Pneus d'ensilage, agraires, génies civils ou poids lourds : Collecte et traitement ALIAPUR	les pneus à l'unité jusqu'à 15 kg les pneus à l'unité au-dessus de 15 kg les pneus à la tonne	8,18 € le pneu
		9,89 € le pneu
		46,20 € le pneu
		46,20 € le pneu
Ferrailles	402,97 €	483,63 €
Papiers - Cartons	Gratuit	Gratuit
Batteries	Gratuit	Gratuit
Déchets non triés : traitement en C.E.T. à Egletons, ou à Perbousie, ou incinération à Rosiers d'Egletons	227,48 €	272,96 €
D.I.B. : traitement en C.E.T. à Perbousie (Brive)	235,42 €	282,51 €

Déchargement de déchets non admis :

	Frais de reprise	240,81 €	289,02 €
	Frais de transport	forfait 71,13 €	forfait 85,40 €

NATURE DES DECHETS	Tarifs au kg 2026	
	Dans périmètre	Hors périmètre
	CCVEM	CCVEM
Pâteux (peinture, vernis, colle, enduits, encre, graisses, cosmétiques boue hydrocarburée ...)	1,107 €	1,327 €
Liquides organiques (solvants, diluants ...)		
Acides (détergents, décapants ...)		
Bases (soude caustique, lessive alcaline, débouche-évier, ammoniaque ...)	3,210 €	3,838 €
Phytosanitaires (insecticides, herbicides, désherbants, engrais ...)		
Emballages souillés – Radiographies	1,232 €	1,469 €
Aérosols	3,091 €	3,719 €
Comburants (désherbants au chlorate de soude, eau oxygénée, produits pour piscine à base de chlore, certains engrais "nitrites, nitrates")	3,790 €	4,537 €
Filtres moteurs (filtres à huile ...)	0,639 €	0,758 €

Ces différents tarifs impliquent une pesée systématique.

- **Autorise** Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant aux présentes décisions.

POUR : 36

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 9 décembre 2025****Le Président,**


Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédierres

Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Charles FERRÉ